



DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

DOCUMENT A COMPLETER ET A DEPOSER EN MAIN PROPRE AU SERVICE PÔLE FAMILLE

Par l'un des parents ou administrateur légal muni de sa pièce d'identité.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le / /

Lieu de naissance (commune et numéro du département) :

Etablissement scolaire fréquenté + Ville :

FAMILLE DE L'ENFANT

En cas de séparation, il est indispensable de renseigner les adresses des 2 administrateurs légaux.

	PERE	MERE
NOM		
Prénom		
Date et lieu de naissance		
Situation de famille	Marié ☐ Séparé ☐ Divorcé ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Pacsé ☐ Veuf ☐	Mariée ☐ Séparée ☐ Divorcée ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Pacsée ☐ Veuve ☐
Adresse		
Code postal		
Ville		
domicile		
portable		
travail		
Profession		
Employeur (nom + ville)		
Mail		
Autorité parentale	Oui ☐ Non ☐ Si non, nous fournir le justificatif correspondant	Oui ☐ Non ☐ Si non, nous fournir le justificatif correspondant
Résidence de l'enfant	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

FRERES ET SŒURS				
NOM				
Prénom				
Année de naissance				
Etablissement scolaire fréquenté + Ville				

La famille s'engage à signaler tout changement modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Fait à

Signature du père

Signature de la mère

Le

ATTENTION : L'inscription ne pourra être effective que sur présentation d'un dossier complet
entre le 13 janvier 2025 et le 15 février 2025.

PIECES OBLIGATOIRES

Vous êtes déjà Cormeillais	Vous serez cormeillais à la rentrée 2025	
	Locataire	Propriétaire
-Pièce d'identité du parent ou de l'administrateur légal (+ copie) - Carnet de santé (+ copie des pages de vaccination) -Justificatif de domicile moins de 3 mois (+ copie) - Avis d'imposition sur le revenu 2024 sur revenu 2023 (+ copie)	-Pièce d'identité du parent ou de l'administrateur légal (+ copie) -Livret de famille (+ copie) - Carnet de santé (+ copie des pages de vaccination) -Bail ou autre justificatif :fournisseur d'énergie, téléphonie fixe... (+ copie)	-Pièce d'identité du parent ou de l'administrateur légal (+ copie) -Livret de famille / Acte de naissance (+ copie) - Carnet de santé (+ copie des pages de vaccination) -Compromis de vente (+ copie) -Offre de prêt signé et daté de 11 jours minimum (+ copie) -Acte de vente définitif (+ copie)

PIECES A JOINDRE :

- En cas d'hébergement : présence obligatoire de l'hébergeant (afin de remplir l'attestation d'hébergement) muni de sa pièce d'identité (+ copie), son justificatif de domicile (+ copie). Pour les locataires : fournir un courrier de votre bailleur ou propriétaire acceptant cette sur-occupation. Pour les propriétaires : fournir la taxe foncière. (+ copie)
- En cas de séparation ou de divorce : fournir une photocopie de l'extrait de jugement (si vous possédez ce document) et/ou lettre du conjoint acceptant la scolarisation sur la commune accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.